

Préavis 1/2013
Municipalité de Burtigny
Rapport sur la gestion 2012 au Conseil Général de Burtigny
Séance du 27 juin 2013

Syndic ad intérim: Marcel Dill

Municipale : Valérie Jeanrenaud

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 93b de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, et 88 du Règlement du Conseil Général de Burtigny, la Municipalité à l'honneur de soumettre à votre approbation sa gestion durant l'année 2012. Le rapport et les comptes ainsi que les tableaux y relatifs ont été acceptés par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2013.

Les comptes, présentés sur fascicule séparé, sont joints en annexe.

- **Pour la gestion de l'exercice 2012, de janvier à juillet, la Municipalité était composée de :**

Administration générale, bâtiments, défense incendie, PCI, Police des constructions, pompiers	Georges KAEFER
STEP, eaux claires, routes, domaines et éclairage public	Marcel DILL
Forêts, déchets, église, cimetière	Pierre HAUSER
Ecoles, transports, police, RAT et délégation à l'AISE	Muriel ROSSELET
Finances, service social, urbanisme et délégation au Conseil Régional, transports, culture et tourisme	Valérie JEANRENAUD

- **Pour la gestion de l'exercice 2012, d'août à décembre, la Municipalité était composée de :**

Administration générale, bâtiments, police des constructions, STEP, eaux claires, routes, domaines et éclairage public	Marcel DILL
Forêts, déchets, église, cimetière, pompiers et protection civile	Pierre HAUSER
Ecoles, transports, police, RAT et délégation à l'AISE	Muriel ROSSELET
Finances, service social, urbanisme et délégation au Conseil Régional, transports, culture et tourisme	Valérie JEANRENAUD

En 2012, la Municipalité s'est réunie à 51 reprises.

Nombre d'habitants :	Au 31.12.2006 : 306
	Au 31.12.2007 : 321
	Au 31.12.2008 : 335
	Au 31.12.2009 : 326
	Au 31.12.2010 : 337
	Au 31.12.2011 : 345
	Au 31.12.2012 : 355

Préavis acceptés durant l'année 2012

1. Préavis présentés et acceptés par l'assemblée, le 7 juin

- Rapport de gestion 2011

2. Préavis présentés et acceptés par l'assemblée, le 25 septembre

- Préavis 1, Arrêté communal d'imposition pour 2013
- Préavis 2, Nouvelle organisation régionale de la protection civile du district de Nyon

3. Préavis présentés et acceptés par l'assemblée, le 11 décembre

- Préavis 3, Taxe au sac et Règlement communal sur la gestion des déchets
- Préavis 4, Budget communal 2013

Actions importantes de l'année 2012

1. Syndicature

Le 13 août 2012, Georges Kaefér a souhaité se retirer momentanément de la Municipalité pour des raisons importantes de santé. Dès lors, la Municipalité a fonctionné à quatre personnes. Marcel Dill a assuré la fonction de syndic ad intérim.

2. Jumelage Burtigny-Pinay

En 2012, Burtigny a fêté ses trente ans de jumelage avec Pinay. Le Gabu a organisé un voyage de deux jours, début septembre, dans le pays de la Loire. Une trentaine de personnes y a participé.

3. Auberge communale & Semaine du goût

Pour la première fois, l'Auberge communale a collaboré avec la Semaine du goût en proposant des recettes du terroir vaudois. Cette action a fait connaître l'Auberge du Lion d'Or hors des frontières du village et du Bassin lémanique.

4. PPA-Village et son règlement

La première étape de réalisation du projet s'est terminée en décembre 2012 avec une pré-validation du plan et de son Règlement par le Service de l'aménagement du territoire. La

Municipalité poursuit la procédure en 2013 avec deux séances de présentation et d'information aux habitants.

5. Conseil régional Nyon (CR)

Plan d'Investissements Régional (PIR)

Le Conseil Intercommunal (CI) du Conseil régional a approuvé le PIR en automne 2012. Seules dix communes sur quarante-sept ont refusé ce plan, dont la commune de Burtigny. Des séances de négociation, sur le montant demandé (francs/ habitant), ont eu lieu entre le CI du CR et la commune. Pour Burtigny, le montant à payer par année et par habitant se chiffre à CHF 62,66. Ce montant reste en vigueur jusqu'à la fin de la législature actuelle, soit jusqu'en juin 2016. Après discussions et réflexions sur la nécessité de réaliser des projets de développement pour le district de Nyon, la Municipalité a décidé de présenter favorablement le préavis *PIR*, au Conseil général du mois de juin 2013.

6. Travaux par la PCI

Les hommes de la PCI ont œuvré durant un mois à Burtigny pour réaliser deux chemins d'accès en tout-venant, menant de la Place de jeux à l'Auberge. Chacun d'eux sera équipé d'un éclairage public.

Divers travaux de génie civil à l'ancienne STEP ont également été entrepris.

7. Aménagement du terrain de foot

La commune a acheté deux buts légers et amovibles. Ceux-ci sont stockés à l'intérieur (Battoir) pendant l'hiver et mis en place, sur le terrain dès le retour des beaux jours.

8. Déchets

Le Conseil général a approuvé, en décembre 2012, l'introduction de la nouvelle *Taxe au sac*.

9. Projet d'étude pour la création d'une crèche intercommunale dans les « Villages du haut »

La volonté de former une association des 5 communes « du haut » (Marchissy, Le Vaud, Longirod, St-George et Burtigny) a été décidée en vue de l'ouverture d'une ou de plusieurs crèches. L'analyse s'est poursuivie au niveau financier, afin de déterminer s'il est plus judicieux de créer un réseau indépendant ou rattaché au Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT).

10. Réfection de la conduite d'eau sous pression, La Pastorale

La réfection de cette conduite en acier, datant des années 1960 était défectueuse à plusieurs endroits. Les travaux ont été réalisés sans grande difficulté et dans les délais impartis.

11. SDIS

Dans le cadre de la fusion Gland, Vich, Coinsins et Begnins, une future collaboration se met en place avec trois communes « du Haut », Burtigny, Bassins et Le Vaud. Ces trois communes souhaitent collaborer entre elles dans le cadre de cette fusion. A ce sujet, un préavis sera soumis au Conseil général d'ici à la fin de l'année 2013.

12. Convention, ligne de tir

Une nouvelle convention pour la ligne de tir de Bursins a été créée. Elle regroupe huit communes, à savoir Gilly, Vinzel, Luins, Bursinel, Dully, Begnins, Burtigny et Bursins. Selon l'article 107b de la *Loi sur les communes*, cette convention est simplement portée à la connaissance des Conseillers.

13. Archives communales

Le classement des archives avance à grands pas grâce au travail de Madame Anne-Lise Zbinden, archiviste de la commune. Madame Zbinden a maintenant terminé le classement des documents concernant chaque parcelle construite de la commune. Ces documents sont archivés dans des boîtes spéciales. Chaque boîte comporte un numéro de parcelle. Afin de faciliter les recherches, Madame Zbinden a établi deux répertoires, le premier par numéro de parcelle et le second par ordre alphabétique des propriétaires.

14. Cimetière, nouvelle numérotation des tombes

A la demande de la Préfecture, la numérotation des tombes doit être mise à jour et complétée pour celles qui ne comportent pas de numéros. Cette tâche est en cours d'exécution.

Contrôle des comptes 2012

Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire Cofirev à Bière, en date du 8 mai 2013. Le rapport est à disposition des conseillers, au bureau de l'Administration communale, aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

1. Intérêts passifs

Pour rappel, les intérêts passifs sont imputés dans les comptes correspondants, sur la base des dépenses d'investissements et de la dette financière. Le tableau des intérêts passifs est joint en annexe.

2. Charges et produits, par chapitre

	COMPTES 2012		BUDGET 2012		
		Charges	Produits	Charges	Produits
1.	Administration Générale	260'823.14	29'488.20	217'750.00	17'600.00
2.	Finances	199'966.36	1'034'793.08	95'744.00	907'573.00
3.	Domaines & Bâtiments	303'898.75	349'381.85	281'485.00	326'460.00
4.	Travaux	268'846.30	145'701.70	311'365.00	137'000.00
5.	Instruction publique & Cultes	179'044.55	0.00	184'800.00	0.00
6.	Police	88'584.80	12'271.45	83'000.00	5'000.00
7.	Sécurité sociale	259'580.60	0.00	225'963.00	0.00
8.	Services industriels	43'835.70	43'835.70	34'700.00	34'700.00
	TOTAL	1'604'580.20	1'616'028.13	1'434'807.00	1'428'333.00
	EXCEDENT		10'891.78	6'474.00	

Les comptes se clôturent avec un excédent de produits de **CHF 10'891.78**

Les amortissements figurent sur le tableau ci-dessous :

AMORTISSEMENTS	OBLIGATOIRES	SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL
Bâtiments	20'000.00	30'000.00	50'000.00
Zone Artisanale	11'550.00		11'550.00
Réservoir	8'000.00		8'000.00
Séparatif	25'000.00		25'000.00
APEC	24'000.00		24'000.00
Forêts		20'000.00	20'000.00
Informatique OFISA	15'789.65		15'789.65
TOTAL	109'339.65	50'000.00	159'339.65

1. Administration Générale

Ce chapitre présente un excédent de charges de CHF **231'334.94**.

10. Autorités

Vacations administratives/ 101.3000.30

D'août à décembre et suite à l'absence du syndic, la Municipalité a fonctionné à quatre personnes. Elle a dû se répartir les dossiers de Georges Kaefer. Il est également à noter que le volume annuel de travail augmente pour chacun.

14. Service des intérêts généraux

Réceptions et manifestations/ 140.3170.00

Au mois de mai, Pierre Hauser a organisé un voyage en Italie, à Pescia. Les participants sont allés à la rencontre de Pinocchio, statue géante en bois, dont la bille provient des forêts de Burtigny. La commune a soutenu ce voyage à raison d'environ CHF 3'000.00.

Honoraires et frais d'expertises/ 140.3180.50

Les honoraires de l'ingénieur-conseil de la Commune, Laurent Renaud, se montent à CHF 7'000.-. Les procédures devenant de plus en plus compliquées, la commune doit souvent faire appel aux compétences externes.

Remboursement divers de tiers/ 140.4360.20

Le montant global correspondant aux frais demandés à chaque participant du voyage en Italie se monte à CHF 6'114.00.

15. Affaires culturelles et loisirs

Participation à la piscine de Bassins SA/ 150.3650.80

La commune a renoncé à sa participation à la piscine de Bassins. Toutefois elle « sponsorise » différentes prestations pour ses habitants. Le montant pour 2012 est de CHF 120.00 (CHF 2'183.75 en 2011).

17. Sport

Entretien terrain de sport/ 170.3140.50

L'achat de mini-buts pour le terrain de sport revient à CHF 1'940.25.

18. Transports publics**Programme régional des transports publics/ 180.3520.10**

La participation de Burtigny, au Projet régional des transports publics du Conseil régional, s'élève, pour 2012, à CHF 10'930.05, à raison de CHF 31.00/ habitant. Pour rappel, ce montant est fixé pour une période de cinq ans (2011-2016).

2. Finances**20. Comptabilité générale****Honoraires CoFiRev, fiduciaire sàrl/ 200.3180.50**

A la demande de la Municipalité, la fiduciaire CoFiRev à Bière a remis un rapport détaillé sur les comptes communaux pour un montant de CHF 4'860.00.

21. Impôts

Les chiffres budgétés correspondent à la réalité pour les impôts ordinaires. Quant aux impôts extraordinaires, ils sont liés à des situations qui ne sont pas prévisibles. Il a été prélevé sur le fonds de réserve un montant de CHF 29'280.00 (qui solde le compte) afin de pallier aux défalcations selon le décompte de l'ACI (Administration Cantonale des Impôts).

	Comptes 2012	Budget 2012	Différence	Comptes 2011
Revenus	577'528.40	573'000.00	4'528.40	627'909.24
Fortune	113'272.37	86'000.00	27'272.37	99'868.13
Impôts Source	7'387.54	9'500.00	-2'112.46	15'252.45
Bénéfice & Capital	38'687.20	6'200.00	32'487.20	6'658.60
Impôt foncier	85'483.70	85'000.00	483.70	87'048.05
Droits Mutation	13'102.05	5'000.00	8'102.05	11'055.00
Gains immobiliers	-13'537.70	10'000.00	-23'537.70	31'369.55
Frontaliers	14'153.40	0.00	14'153.40	21'806.10
Impôt spécial étrangers	30'612.40	0.00	30'612.40	
TOTAL	866'689.36	774'700.00	91'989.36	900'967.12

22. Service financier**Fonds de péréquation 2011/ 220.4520.10**

La Commune a bénéficié d'un retour de la péréquation, sur le décompte 2011 de CHF 14'850.00.

3. Domaines et bâtiments**31. Terrains****Droits de superficie ZA/ 310.4230.20 et 310.4230.21**

Les droits de superficie de la Zone Artisanale, les fermages et les terrains communaux ont rapporté un montant total de CHF 45'127.80.

32. Forêts

Les comptes se clôturent avec un excédent de charges qui se monte à CHF 41'045.25. Le montant mis au budget 2012, n'a que partiellement été réalisé : l'entretien des chemins forestiers et les tâches de l'employé communal y relatives ont été revues à la baisse. Il est a

noter que le prix du m³ de bois a diminué. Cependant, une subvention cantonale a été accordée à raison de CHF 25'668.70.

Frais de coupes/ 320.3180.90

Il est à relever que les frais de coupes ont coûté CHF 123'603.05 (CHF 72'000.00 budgétés). En effet, des coupes plus importantes que prévu ont été réalisées.

35. Bâtiments communaux

Pour plus de transparence comptable, chaque bâtiment est imputé séparément.

351. Auberge communale

Chauffage/ 351.3120.40

Le montant de participation de la commune, à la facture de consommation de kWh, se monte à CHF 5'301.80.

Entretien du bâtiment/ 351.3140.10

L'enseigne du *Lion d'Or* a été changée pour un montant de CHF 5'076.00.

4. Travaux

43. Routes

430.3140.20/ Entretien du réseau routier

Les travaux prévus sur le chemin de l'Eglise n'ont pas été réalisés puisque la Municipalité a décidé de présenter, aux Conseillers, un préavis pour la vente d'une partie de ce chemin (cf. Préavis 3/2013).

Entretien des fontaines/ 430.3140.10

La restauration des fontaines a fait l'objet d'une étude. Pour des raisons financières, la Municipalité souhaite reporter ces investissements à une date ultérieure.

Déneigement par des tiers/ 430.3140.40

L'hiver 2012/2013 a été rigoureux et les chemins ont dû être déneigés plus souvent. Le montant porté au budget était de CHF 4'000.00 et la somme dépensée pour ce poste est de CHF 7'780.00

44. Parcs, promenades et cimetière

440. Parcs et promenades

Pour ce chapitre, les charges se montent à CHF 11'245.45 alors qu'elles avaient été budgétées à CHF 13'500.00. Les dépenses ont été moindres sur certains postes comme l'entretien du Chemin de Pierres et la maintenance du matériel d'exploitation.

5. Instruction publique et cultes

Les différentes dispositions en vue de l'application du plan Harnos et de la Loi sur l'Ecole Obligatoire (LEO) ont particulièrement occupé les membres du comité directeur de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) en 2012.

Les changements d'horaires de Car Postal le 9 décembre 2012 ont aussi marqué une étape importante dans la gestion des transports en lien avec les horaires de l'Ecole.

Le budget de l'AISE 2012 se chiffrait à CHF 4'377'340.00. Les charges totales pour l'exercice 2012 s'élèvent à CHF 4'456'995.00.

Selon un recensement effectué deux fois par année, l'effectif des élèves est le suivant :

Moyenne des élèves au primaire : 25.5

Moyenne des élèves au secondaire : 16.5

Etablissement de l'Esplanade - charges pour la commune :

Primaire : CHF 76'733,25 (en 2011, 26 élèves : CHF 70'973.01)

Secondaire : CHF 85'135,70 (en 2011, 13 élèves : CHF 72'378.63)

Les frais de transports scolaires pour l'AISE en 2012 se montent à CHF 800'000.00. Pour Burtigny, il s'agit d'un montant de CHF 31'020.00.

56. Service médical et dentaire

La participation de Burtigny s'élève, comme les années précédentes, à CHF 4.25/habitant. Pour l'année 2012, la contribution globale s'élève à CHF 1'466.25.

6. Police, Défense incendie

62. Contrôle des habitants

Emoluments/ 620.4310.20

Les émoluments ont rapporté un montant de CHF 7'461.45.

65. Défense contre l'incendie

Un montant global de CHF 17'400.00 a été mis au budget 2012 pour le projet de collaboration avec les communes de Gland, Bassins, Le Vaud et Burtigny. Le projet n'est pas encore terminé. Les frais de répartition et l'entretien des bornes hydrantes sont moins onéreux que ceux portés au budget.

66. Protection civile

La dissolution de la Protection civile Région Aubonne-Rolle n'est pas encore aboutie et le décompte final sera établi ultérieurement. Cependant, le prix par habitant ne devrait pas excéder CHF 16.00.

7. Sécurité sociale

71. Service social

La participation de la Commune de Burtigny au service social comprend :

ARAS Nyon (Association régionale pour l'action sociale, District de Nyon), CHF 16.40/habitant (CHF 15.75 en 2011)

AVASAD Nyon (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile), CHF 103.90/ habitant (CHF 97.30/habitant en 2011).

FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) CHF 5.00/habitant, Espace prévention CHF 2.00/ habitant.

Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)/ 710.3650.60

L'année 2012 aura permis au Réseau d'Accueil des Toblerones de gérer au mieux les coûts et d'optimiser les relations avec les communes membres en lien avec le désir des parents de pouvoir

conjuguer au mieux vie privée et vie professionnelle. Ce sont 9 structures préscolaires, 4 parascolaires et 102 accueillantes familiales qui reçoivent les enfants des communes. En 2012, 8 enfants de Burtigny ont été placés au sein du RAT et la participation de Burtigny aux frais de garde s'est montée à CHF 51'852.40 pour un total de 9'846 heures de garde (crèches : 4027.71 h. et accueil familial 5819.11 h.). C'est une réalité, plus les utilisateurs sont des contribuables aux revenus modestes, plus la commune doit participer aux frais.

Pour rappel, la part des communes se compose de 3 éléments :

- La participation aux frais administratifs proportionnellement au nombre d'habitants,
- La participation pour les enfants de la commune placés dans la structure,
- La participation pour les enfants placés dans un autre réseau.

Conformément aux statuts, les communes prennent en charge la différence entre le tarif facturé aux parents et le prix de revient moyen pour une prestation d'accueil.

72. Facture sociale

Il est à noter que le calcul final de la péréquation sera effectué par le canton lorsque toutes les communes du canton auront clôturé leurs comptes. Le décompte final 2012 sera communiqué en automne 2013 et les éventuelles différences seront portées en compte dans l'exercice 2013. Le décompte de la Facture sociale 2011, à charge de la commune, se monte à CHF 13'648.00.

8. Services industriels

81. Service des eaux

Part traitement employé communal/ 810.3010.10

La réfection des deux réservoirs du Saugey et du Faux ainsi que la conduite de la Pastorale a nécessité la présence de l'employé communal pour mener à bien ces travaux. Cet état de situation justifie le montant de CHF 11'101.70.

Bilan

La Commune clôture ses comptes 2012 comme suit :

Charges : CHF 1'604'580.20

Revenus : CHF 1'615'471.98

Revenus, excédent: **CHF 10'891.78 après amortissements et utilisation des fonds de réserve.**

Résumé et Conclusion

Le résultat après les amortissements obligatoires et avant l'utilisation des fonds de réserve présente un excédent de charges de CHF 27'699.52. Malgré une gestion serrée des dépenses, les comptes ne couvrent pas les charges courantes de fonctionnement.

La Municipalité remercie tout particulièrement Monsieur Georges Kaefer pour son engagement, sa bonne collaboration au sein du groupe. Elle remercie également tous les

membres du Bureau, des Commissions et du Conseil général pour leur investissement et leur participation constructive.

Au terme de ce rapport de gestion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante

Le Conseil général de la Commune de Burtigny

- Vu le rapport sur la gestion 2012 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- Décide d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés
- Accepte de donner décharge à la Municipalité et à la Boursière pour les comptes et la gestion de l'année 2012.

Au nom de la Municipalité

Marcel Dill

Verena Troxler

Vice-syndic

Secrétaire